



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
15.05.2012

L'an deux mille douze et le vingt et un mai à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

**Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme BORELLO, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, KOWALCZYK, Mme GALINIER, Mr GALINIÉ, Mmes PORTAL, THUEL.

N° 12/42

**Absents** : Mmes COMBES (excusée), DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES (excusée), BONNÉ (excusée), Mr BÉNÉZECH (excusé), Mme CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO (excusé), DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU, Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

**Secrétaire** : Mme GALINIER.

Rapporteur : *Monsieur Delpoux*

## DISSIMULATION DE RESEAUX PLACE EMILE ALBET

Le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn a mis en place un programme annuel de dissimulation de réseau des communes en régime urbain. Chaque année la S.D.E.T réalise des travaux pour le compte des collectivités qui participent à hauteur de 30 % du montant H.T. des travaux.

Monsieur le Maire a fait appel au service technique du Syndicat Départemental d'énergie du Tarn (S.D.E.T) pour l'étude "12DISU257-5LNLB Aménagement BT P.1 place Emile Albet et P.26 Piscine.

*Adopté à l'unanimité*

Après une visite sur le terrain et l'étude du projet, il s'avère que le montant estimatif de l'opération est de 26 002 € H.T, maîtrise d'œuvre comprise. La participation de la commune s'élève donc à 7 800 € HT, soit 30 % du montant H.T. des travaux.

Le Conseil Municipal doit donner son aval au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn pour la réalisation de cette opération.

Entendu le présent exposé

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE,

APPROUVE la proposition qui lui est faite,

AUTORISE son Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives qui se rapporteront à cette opération.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 18 juillet 2012  
Jacques LASSERRE  
Maire